

Négociations Intéressement : Les propositions de la CFDT !

La CFDT vous informe des négociations en cours et des nouveautés, en vous abonnant simplement à la liste Essentiel pour cela un seul mail au robot de yahoo, à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr ! Transmettez autour de vous !

La CFDT a demandé avec d'autres Organisations Syndicales de nouvelles négociations sur l'intéressement, au vu du montant faible de celui-ci (350€ d'intéressement + 350€ de sur-intéressement cette année, rien l'an prochain). Sachant qu'en plus la participation est à 0€ pour longtemps pour la majorité des sociétés, à cause de choix d'écritures comptable de la direction et de son refus de négocier une autre formule.

Les négociations sur la révision de l'accord d'intéressement ont commencées, et comme à chaque négociation, l'équipe CFDT a travaillé et préparé ses propositions adaptées à notre entreprise.



Ci-dessous les propositions CFDT envoyées aux autres syndicats et à la direction :

« Révision Accord Intéressement

Sopra Steria Group est une ESN leader sur le marché du numérique.

La révision de l'accord actuel d'intéressement doit permettre d'associer à ce positionnement une forte attractivité par rapport à nos concurrents.

La CFDT demande que la répartition des bénéfices du groupe respecte le principe de redistribution équitable des bénéfices entre l'entreprise (investissements), ses actionnaires (dividendes) et ses salariés (participation/intéressement).

La CFDT demande que l'intéressement soit adossé à des objectifs ambitieux mais atteignables.

La revendication de la CFDT est la suivante :

Taux de ROA	Masse brute d'intéressement pour les salariés (MGIR)
Si taux < à 6%	50% MD
Si taux = ou > à 6%	60% MD
Si taux = ou > à 6,5%	70% MD
Si taux = ou > à 7%	80% MD
Si taux = ou > à 7,5%	90% MD
Si taux = ou > à 8%	100% MD
Si taux = ou > à 8,5%	110% MD
Si taux = ou > à 9%	120% MD

MD = Montant des dividendes versés pour l'année (2018 : 30,8 M€) »

(Exemple : pour l'intéressement 2018 qui vient d'être versé, une telle formule aurait donné 1458€ par salarié.)

**Afin de nous permettre de continuer à vous informer, conseiller et défendre,
VOTEZ CFDT aux prochaines élections (fin 2019) !**